



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 35/2016
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28 Procurations : 05

Reçu en Préfecture le : 16 JUIN 2016
Affiché le : 16 JUIN 2016

Certifié exécutoire

L'An deux mille seize, le 09 juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 02 Juin 2016.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEVILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, SUZE, JOUET.

<u>PROCURATIONS</u>		
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
Mme ARNAL	à	M. ZAMBONI
M. RIGAUD	à	M. SANCHEZ
Mme LE GUIRIEC	à	M. BERNES
M. MARTIN	à	Mme SEIB-TAUPIN

EXCUSÉE : Mme GARBIN

SECRETARE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Tarifs 2017

- Vu les articles L2333-9 à L2333-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération N°78/08 adoptée en séance du 27/06/2008,
- Vu la délibération N°54/13 adoptée en séance du 20/06/2013, portant exonération des préenseignes de moins de 1.5 m²,
- Vu la délibération N° 43/2015 adoptée en séance du 05/05/2015, portant adoption des tarifs 2016,

Madame le Maire propose l'actualisation des tarifs 2017 de la TLPE selon le tableau ci-après :

Tarif de référence : 15.40 €/m²

SUPPORTS	SUPERFICIE	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Enseignes et enseignes numériques	≤ 7 m ²	Exonération	Exonération
	≤ 12 m ²	15.40 €	15.40 €
	≤ 50 m ²	30.80 €	30.80 €
	> 50 m ²	61.60 €	61.60 €
Pré-enseigne non numérique	≤ 1.5 m ²	Exonération	Exonération
	≤ 50 m ²	15.40 €	15.40 €
	> 50 m ²	30.80 €	30.80 €
Pré-enseigne numérique	≤ 1.5 m ²	Exonération	Exonération
	≤ 50 m ²	46.20 €	46.20 €
	> 50 m ²	92.40 €	92.40 €
Dispositif publicitaire non numérique	≤ 50 m ²	15.40 €	15.40 €
	> 50 m ²	30.80 €	30.80 €
Dispositif publicitaire numérique	≤ 50 m ²	46.20 €	46.20 €
	> 50 m ²	92.40 €	92.40 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'adopter les tarifs 2017 pour la TLPE tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 13 juin 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

